

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 29.09.2016**

**Etaient présents** : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christine PEILLEX, Christel LAVOREL et Messieurs Gilles ROGUET, David DE VITO et Franck VIGNE excusés.

Monsieur Michel CRITIN a été nommé secrétaire.

**Le Conseil Municipal** :

- Remercie tous les bénévoles qui ont travaillé à la fête de la batteuse et souhaite la bienvenue à tous ceux qui pourront participer à la Persjussienne le 16 octobre prochain.
- Remercie les enseignants, le personnel périscolaire et les parents d'élèves pour leur aide et leur compréhension durant la fermeture de l'école maternelle suite à l'incendie au centre du village.
- Approuve le PV du Conseil Municipal du 28/07/2016.
- Retire le point 5 (ONF) de l'ordre du jour de la réunion.
- Prend connaissance du résultat d'ouverture des plis :

⇒ du marché « *aménagement des locaux pour professions paramédicales* »

entreprises retenues :

Lot 1 - Sciage béton - carottages	Brunet Sciage	8 000,00 €
Lot 2 - Démolitions - gros œuvre - carrelage	Citinea	8 929,95 €
Lot 3 - Menuiseries int. & ext. :	pas de réponses : à relancer	
Lot 4 - Cloisons - faux plafonds	Bonglet	12 520,50 €
Lot 5 - Revêtement de sols souples	Arti-Sol	6 814,00 €
Lot 6 - Sanitaire - VMC	Biolluz	15 206,00 €
Lot 7 - Electricité - chauffage	Sonnerat	37 256,13 €
Lot 8 - Peinture & revêtements	Bonglet	6 972,95 €
Lot 9 - Aménagements extérieurs	Colas	14 969,40 €

⇒ du marché de voirie « *sécurisation du secteur de Jussy* »

entreprise retenue :

Entreprise Décarroux TP 137 400,30 €

⇒ du marché « *informatique de l'école* » :

entreprise retenue :

Assistance Informatique 25 603,00 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Conseil Départemental permettant de récupérer la TVA sur les travaux de voirie du secteur de Jussy.
- Accepte :
  - ⇒ les devis suivants :

Editions Cheneval pour revue communale :	4 730,00 €
Publicité Richard pour identification des véhicules :	510,00 €

⇒ les propositions du SYANE concernant :

*des travaux de renforcements électriques pour le hameau du Crétêt :*

montant total des travaux :	369 903 €
participation du SYANE :	130 221 €
participation de la commune :	239 682 € + 11 097 € (frais généraux)

*la réalisation d'un diagnostic des installations d'éclairage public sur la commune en vue de diminuer à terme l'intensité et les coûts d'éclairage :*

montant total des travaux :	3 884 €
participation du SYANE :	971 €
participation de la commune :	2 913 € + 117 € (frais généraux)

- Précise qu'il y aura lieu de prendre les travaux de viabilisation des parcelles de Crédoz mises à la vente sur le marché à bons de commande.
- Vote la subvention suivante :
  - ⇒ Jeanne Antide Animation : 200 € (50 € x 4 élèves de Pers-Jussy)
- Décide de renouveler l'adhésion de la commune à la certification forestière PEFC Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2017-2021.
- Accepte à l'unanimité la création du futur pôle métropolitain et ses statuts.
- Ecoute l'adjoint aux bâtiments qui fait un état des travaux réalisés au cours de l'été à savoir :
  - ⇒ peintures au groupe scolaire,
  - ⇒ peinture intérieure de la salle communale,
  - ⇒ changement boiserie extérieures (côté escaliers) de la salle communale,
  - ⇒ changement des vitrines des commerces bât. « La Sauge »,
  - ⇒ arrosage automatique stade,
  - ⇒ entretien des espaces verts aux abords des écoles,
  - ⇒ changement des vitres de l'école maternelle et salle communale suite à incendie.
- Est informé de la soirée jeux organisée par le CCAS à la salle communale le 28 octobre dès 19h.
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 20 octobre 2016 à 19h30.